

# Portrait des organisations intervenant au niveau des eaux et des bassins versants MRC Pierre-De Saurel - 2011



Photo - Philippe Manning

Table de concertation en environnement du Bas-Richelieu

---

**Portrait des organisations intervenant  
au niveau des eaux et des bassins versants  
MRC Pierre-De Saurel - 2011**

**Réalisé par Émilie Bourassa  
Organisatrice communautaire  
CSSS Pierre-De Saurel**

**Document déposé à : <http://www.mrcpierredesaurel.com/>  
Onglet: Table de concertation en environnement du Bas-Richelieu**

---

# Table des matières

Mission de la table de concertation en environnement du Bas-Richelieu	1
AFC - Aire faunique communautaire du lac Saint-Pierre	2
Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel	4
Biophare	5
Canards Illimités Canada	6
Club agroenvironnemental La Vallière Inc.	8
Comité ZIP (zone d'intervention prioritaire) du lac Saint-Pierre	10
Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre	14
COVABAR - Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu	18
OBV YAMASKA - Organisme de bassin versant de la Yamaska	20
Regroupement des Sauvaginiers du Lac St-Pierre	22
SABL - Société d'aménagement de la baie Lavallière	24



---

***L'eau au cœur de notre région, une  
région au cœur de l'eau!***

# *Mission de la table de concertation en environnement du Bas-Richelieu*

*La Table de concertation en environnement du Bas-Richelieu regroupe diverses organisations de la région qui contribuent ensemble à la réalisation de sa mission principale qui consiste à :*

- Réunir les divers acteurs du Bas-Richelieu concernés par la dimension environnementale du développement durable;*
- Analyser la situation environnementale du Bas-Richelieu afin d'établir le diagnostic environnemental;*
- Susciter le dialogue entre les membres de la Table pour établir une stratégie environnementale en développement durable;*
- Sensibiliser et éduquer la population aux actions et enjeux environnementaux dans une perspective de développement durable.*

*La Table de concertation en environnement du Bas-Richelieu a produit ce portrait avec l'objectif de faire connaître les organisations œuvrant au niveau des eaux et des bassins versants dans le secteur de la MRC Pierre-De Saurel et les interventions qu'elles réalisent.*

*Le présent document de référence présente une description des organisations, leur mission, leur territoire d'intervention, leurs réalisations et activités, leurs coordonnées, ainsi que d'autres informations pertinentes.*

*La Table de concertation en environnement du Bas-Richelieu est heureuse de mettre à la disposition de ses membres et de la population ce portrait qui nous l'espérons, offrira une vue d'ensemble des interventions réalisées dans la région.*



# Aire faunique communautaire du lac Saint-Pierre

## Historique et statut de l'organisme

Date de création: avril 2006

L'idée de départ d'une Aire faunique communautaire provient d'une entente entre la Fédération québécoise de la faune (FQF) de la Montérégie et le Comité ZIP du lac Saint-Pierre, en collaboration avec l'Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel (ACPSAS), en réaction à la diminution de la qualité de la pêche sportive dans l'archipel du lac Saint-Pierre.

L'AFC est un mode de gestion du territoire visant la prise en charge de la mise en valeur, de la protection et de la réhabilitation de la faune aquatique sur un plan d'eau public par la population et les organismes du milieu.

L'organisme se définit comme étant un plan d'eau public, faisant l'objet d'un bail de droits exclusifs de pêche sportive à des fins communautaires, dont la gestion est confiée à un organisme à but non lucratif. Ce territoire bénéficie de mesures particulières de gestion et de protection afin d'y assurer la conservation et la mise en valeur de la faune aquatique.

## Activités et services

Les activités et services s'adressent aux pêcheurs sportifs.

### Émission et gestion du permis d'autorisation de pêcher de l'AFC-LSP

Pour pratiquer la pêche sportive sur le lac Saint-Pierre, soit la pêche blanche en saison hivernale ou la pêche en eau libre lors de la saison estivale (pour toutes les espèces de poissons), il est **OBLIGATOIRE** de se procurer une **autorisation de pêcher** sur le lac Saint-Pierre, ses principaux tributaires et dans son archipel.

### Les assistants à la protection de la faune (principaux défenseurs de la faune) :

- patrouillent l'Aire faunique communautaire du lac Saint-Pierre;
- s'assurent que les lois et règlements y sont respectés;
- donnent de l'information à la population.

Leurs pouvoirs sont nombreux, ce qui leur donne toute la latitude nécessaire pour protéger adéquatement la faune sur le territoire.

Les assistants de la faune ne sont pas des agents de répression mais des agents de **sensibilisation, d'éducation** et de **surveillance**.

### Publication

Feuillelet des règlements de pêche de l'AFC du lac Saint-Pierre

## Mission et mandat

### Mission:

Faire participer les gens du milieu à la remise en état des populations d'espèces sportives et à la préservation d'un milieu de qualité pour l'exploitation de la faune aquatique.

### Principaux mandats:

- Améliorer la qualité de pêche par une gestion durable de la pêche sportive;
- Assurer la conservation et la protection de la faune aquatique et de ses habitats;
- Favoriser l'acquisition de connaissances sur la ressource et l'amélioration des habitats aquatiques;
- Optimiser les potentiels récréatifs, touristiques et économiques de la pêche sportive dans la région du lac Saint-Pierre et de son archipel;
- Représenter les utilisateurs auprès des autorités compétentes.

## *Secteur, territoire d'intervention*

### **Aire faunique communautaire du lac Saint-Pierre, superficie de 428 km<sup>2</sup>**

#### **Limites:**

- Limitée en aval par le côté sud-ouest du pont Laviolette (Trois-Rivières) et en amont par la ligne centrale de la ligne de transport d'énergie électrique à 735 KV, Laurentides-Carignan (Sorel);
- Une partie du lit des rivières Nicolet (4,6 km), Saint-François (11,3 km) et Yamaska (13 km), bornées vers l'amont par la route 132;
- Une partie du lit de la rivière Richelieu (2,6 km), bornée vers l'amont par l'autoroute 30;
- Une partie du lit des rivières Maskinongée (10,4 km) et du Loup (5,8 km), bornées vers l'amont par la route 138.

## *Plan d'action: projets à court, moyen et long terme*

- Étude sur le doré noir;
- Patrouille sur le territoire de l'AFC afin de faire respecter la réglementation et de sensibiliser les pêcheurs aux règlements et à la fragilité de la ressource;
- Autres études scientifiques à venir sur l'état des populations de poisson.

## *Principaux partenaires*

- Ministère des Ressources naturelles et de la faune
- Différents dépositaires qui vendent les autorisations de pêche

## *Coordonnées*

420, Marie-Victorin  
Baie-du-Febvre QC J0G 1A0  
Téléphone: 450 783-6707  
Télécopieur: 450 783-6727  
info@afclacst-pierre.org  
www.afclacst-pierre.org



Association  
des chasseurs et pêcheurs  
de Sainte-Anne-de-Sorel

# Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel

## *Historique et statut de l'organisme*

L'association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel a vu le jour en 1971 sans ses lettres d'enregistrements qui sont devenues officielles en juin 1976 avec son premier président, Gilles Latraverse, son vice-président, Serge Antaya et son secrétaire-trésorier, Peter S.White.

### **Organisme sans but lucratif**

## *Activités et services*

Nos activités regroupent des membres et des non-membres de l'association. À titre d'exemple, nos films de chasse et pêche sont présentés au grand public.

- Collaboration à la réflexion des berges;
- Surveillance de l'état de la faune, de la flore et de l'eau;
- Soutien aux projets de dragage;

### **Éducation, sensibilisation**

- Cours de maniement d'armes à feu;
- Projet de relève à la pêche et au tir à l'arc;
- Surveillance des espèces envahissantes (crabe à mitaine, moule zébré, phragmite et plusieurs autres).

## *Mission et mandat*

- Promouvoir la relève de la chasse et de la pêche chez les jeunes de la région;
- Donner des cours de sécurité avec les armes à feu;
- Pour la défense des chasseurs et pêcheurs et pour la protection de la faune et de la flore.

Essayer de garder nos acquis pour le futur.

## *Secteur, territoire d'intervention*

Principalement dans le secteur des îles et autour du lac Saint-Pierre

## *Plan d'action: projets à court, moyen ou long terme*

- Tournoi de la relève au tir à l'arc;
- Films chasse et pêche;
- Pêche sur la glace avec la garderie Ste-Anne-les-îles;
- Tournoi de la relève de pêche;
- Cours d'arme à feu;
- Possibilité de projet en collaboration avec la Zip.

## *Principaux partenaires*

- Comité Zip du lac Saint-Pierre
- Aire faunique communautaire du lac Saint-Pierre

## *Coordonnées*

Carole Descheneaux  
7, Rue des Nations  
Ste-Anne-de-Sorel QC J3P 5N3  
Téléphone 450 743-6610  
Cellulaire: 450 561-8878  
acpsas@live.ca

Association des  
chasseurs et pêcheurs  
de Ste-Anne-de-Sorel  
C.P. 175  
Sorel-Tracy QC  
J3P 6M2



# Biophare

## Historique et statut de l'organisme

Le Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel a été bâti en 1994 à la suite d'une volonté de la municipalité d'avoir un musée local. Cette initiative donna naissance, en 1995, à la Corporation soreloise de patrimoine régional, qui, depuis le tout début, chapeaute tous les projets entrepris par l'institution muséale et bien plus encore.

En 2009, l'institution muséale change de nom pour celui de Biophare. Depuis ce changement, on y présente une toute nouvelle exposition permanente : « L'observatoire du lac Saint-Pierre ».

### Organisme sans but non lucratif

## Activités et services

Les activités et les services s'adressent à tous les publics.

### Programme éducatif du Biophare

Visites des groupes scolaires, camps de jour estivaux.

Le programme vise à sensibiliser les jeunes à la beauté, aux richesses naturelles et humaines et à la fragilité de la réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre.

Ce programme est développé directement en lien

avec les exigences du Ministère de l'Éducation du Québec et il s'adresse principalement à un public d'âge préscolaire et primaire.

### Randonnée nature

La Randonnée nature est un produit écotouristique par lequel le Biophare offre une croisière éducative au cœur de la réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre. À bord d'une embarcation qui peut accueillir un maximum de 12 passagers, la Randonnée

nature permet de découvrir un véritable labyrinthe de chenaux, des us et coutumes ainsi qu'une faune et une flore particulières à ce milieu de vie unique.

- Expositions permanentes
- Expositions virtuelles
- Expositions temporaires
- Projet scientifique et artistique avec les jeunes des écoles de la Commission scolaire de Sorel-Tracy

## Mission et mandat

Le Biophare est une institution muséale administrée par la Corporation soreloise du patrimoine régional. Sa mission consiste à faire découvrir, à interpréter et à mettre en valeur les caractéristiques uniques du patrimoine naturel et humain de la réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre. Le Biophare est un lieu d'éducation, de promotion et de sensibilisation à l'égard de la beauté, de la diversité, mais aussi de la fragilité de ce lieu unique.

Afin d'être en concordance avec sa mission, ses actions privilégiées sont de faire connaître les caractéristiques exceptionnelles de la réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, de favoriser la participation citoyenne, de donner à la population les outils nécessaires afin qu'elle adopte des habitudes écoresponsables et de mettre en évidence les bénéfices pour tous d'appliquer les principes du développement durable.

## Coordonnées

6, rue Saint-Pierre  
Sorel-Tracy QC J3P 3S2  
(Parc Regard-sur-le-Fleuve)  
Téléphone : 450 780-5740  
Télécopieur : 450 780-5734  
Sans frais : 1 877 780-5740  
[info@biophare.com](mailto:info@biophare.com)  
[www.biophare.com](http://www.biophare.com)

## Secteur, territoire d'intervention

- Montérégie
- Archipel du lac Saint-Pierre

## Principaux partenaires

- Municipalité de Sorel-Tracy
- MRC de Pierre-De Saurel
- Commission scolaire de Sorel-Tracy
- Rio Tinto Fer et Titane

## Plan d'action: projet à court, moyen et long terme

- Le Biophare possède un plan d'action triennal qui est actualisé à toutes les années.
- Des annonces reliées à ce plan seront réalisées.



Agir pour la nature.

# Canards Illimités

## *Historique et statut de l'organisme*

Ducks Unlimited a vu le jour en 1937 aux États-Unis lors de la période de sécheresse qui a sévi dans les Prairies, à l'époque de la Grande Crise. Les milieux humides disparaissaient en raison de l'absence de pluies et de l'expansion agricole et urbaine, entraînant du même souffle l'amenuisement des populations de sauvagine.

À ce moment, des chasseurs soucieux de conservation se sont réunis pour contrer la destruction et la détérioration de ces habitats. Sous le nom de Ducks Unlimited, ils ont commencé à construire et à restaurer des milieux humides dans les Prairies de l'ouest de l'Amérique du Nord, d'où provient 70 % de la sauvagine nord-américaine, grâce notamment à des fonds recueillis aux États-Unis.

Ducks Unlimited Canada a été fondé en 1938 afin de poursuivre ce travail de conservation au Canada, puis Canards Illimités (CI) au Québec a débuté ses activités en 1973, sur les bords de la rivière des Outaouais. Plus de 35 ans après, CI-Québec a grandi et son travail de **conservation des milieux humides** bénéficie d'un appui et d'un financement solides de la part de la population. CI constitue le principal livreur du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS), appuyé notamment par les partenaires du Plan conjoint des habitats de l'est (PCHE).

### Organisme sans but lucratif

#### *Secteur, territoire d'intervention*

Le bassin versant de la rivière Yamaska couvre une superficie de 4 784 km<sup>2</sup> et est drainé par trois principaux tributaires : les rivières Noire, Yamaska Nord et Yamaska Sud-Est. Il s'étend de Cowansville jusqu'à Yamaska, en passant par Farnham, Granby et Saint-Hyacinthe. CI est particulièrement préoccupé par la conservation de la baie Lavallière.

#### *Mission*

CIC a pour mission de conserver les milieux humides et les habitats qui s'y rattachent au bénéfice de la sauvagine nord-américaine et de promouvoir un environnement sain pour la faune et les humains.

#### *Principaux partenaires*

- Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS)
- Organismes de conservation (FFQ, HFC, OBV)
- Membres
- Bénévoles de CIC
- Ministères
- Propriétaires fonciers
- Personnel enseignant
- Chercheurs

#### **La vision de CIC**

CIC désire favoriser une mosaïque de paysages naturels, conservés et entretenus, capables d'assurer la conservation de la sauvagine et de la faune à perpétuité.

## Activités et services

Les activités s'adressent aux ministères, intervenants municipaux, organismes et associations de conservation de la nature, OBV, propriétaires fonciers.

### Recherches sur les milieux humides et l'environnement

L'Institut de recherche sur les terres humides et la sauvagine (IRTHS) dirige, évalue et modifie les programmes de conservation de CIC et ses pratiques de façon à ce que CIC puisse répondre efficacement aux besoins de la sauvagine.

### L'élaboration de politiques publiques

Faire adopter des mesures qui favorisent la conservation des milieux humides et de l'habitat.

Le processus d'élaboration de politiques publiques de CIC comprend quatre principaux volets :

- **suivre de près** les politiques, les programmes, les enjeux et les occasions qui pourraient avoir une incidence sur la vision de CIC;
- **évaluer** l'influence de ces politiques, programmes, enjeux et occasions sur la vision de CIC;
- **établir des relations stratégiques** afin d'élaborer ou de modifier des politiques et des programmes au bénéfice de la vision de CIC;
- **trouver des justifications scientifiques** à l'appui de nouvelles politiques ou de nouveaux programmes.

Parmi les domaines d'interventions prioritaires de CIC en matière de politiques publiques, mentionnons l'élaboration de :

- programmes de conservation et de restauration des habitats à l'appui des politiques agricoles fédérales et provinciales actuelles;
- programmes de conservation et de restauration des habitats à l'appui des politiques agricoles en cours d'élaboration;
- programmes de conservation dans les forêts canadiennes importantes pour la conservation de la sauvagine;
- Politiques et de stratégies nationales et provinciales sur les milieux humides et les bassins versants.

### Programmes d'éducation à l'environnement

Faire connaître les milieux humides à la population canadienne et promouvoir leur conservation.

Offrir aux enseignants des ressources pédagogiques gratuites sur les milieux humides et l'environnement

Le programme *Sur la piste des marais* est un programme interdisciplinaire international d'éducation aux milieux humides. Il a pour objet d'enseigner aux élèves d'aujourd'hui, aux décideurs et aux leaders de la conservation de demain, l'extraordinaire valeur des habitats humides.

### Des programmes d'aménagement d'habitats

## Autres informations

Projets réalisés dans la région :

- Aménagements dans les îles de Sainte-Anne-de-Sorel en collaboration avec les Sauvagniers du lac St-Pierre;
- Cartographie détaillée des milieux humides (CMM, Montérégie);

- Réalisation d'un plan de conservation des milieux humides et des habitats pour la Montérégie;
- Aménagements dans la baie Lavallière.

Pour information : [www.canardsquebec.ca](http://www.canardsquebec.ca)

## Coordonnées

710, rue Bouvier, bureau 260  
 Québec QC G2J 1C2  
 Téléphone : 418 623-1650  
 Télécopieur. : 418 623-0420  
[pistedesmarais@canards.ca](mailto:pistedesmarais@canards.ca)  
[www.ducks.ca](http://www.ducks.ca)  
[www.canardsquebec.ca](http://www.canardsquebec.ca)



**Club agroenvironnemental  
La Vallière Inc.**

# Club agroenvironnemental La Vallière Inc.

## *Historique et statut de l'organisme*

Fondée en 1999 avec l'aide d'agronomes du Centre de service de Sorel-Tracy du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et du club La Vallière, notre organisation a débuté ses activités avec 23 membres, maintenant elle en compte 94.

### **Organisme sans but lucratif**

## *Mission*

Regroupement volontaire des producteurs et des productrices agricoles dont l'objectif est de favoriser le développement durable de leurs entreprises en adoptant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

## *Activités et services*

Les activités s'adressent aux producteurs et productrices agricoles du Bas-Richelieu.

- Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF)
- Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA)
- Avis de projet
- Plan de fertilisation
- Bilan de phosphore
- Demande de certificat d'autorisation
- Avaloirs et/ou stabilisation des berges
- Caractérisation des déjections animales
- Calibration d'équipement agricole : semoir, pulvérisateur, épandeur à fumier
- Essais individuels au champ
- Visite au champ
- Dépistage des mauvaises herbes, insectes et maladies
- Test de cannes
- Test de nitrate
- Profil de sol (diagnostic de compaction)
- Analyse de sol
- Plan de rotation
- Plan de chaulage
- Profil cultural
- Diagnostic de drainage
- Microtopographie
- Diagnostic spécialisé d'érosion
- Inspection pour une certification « Un Grain de Santé » et/ou « Agrinature »
- géomatique : analyse de photos aériennes standards et infra-rouges; agriculture de précision;
- infiltromètre : utilisation d'un outil de mesure pour déterminer la capacité d'un sol à laisser infiltrer l'eau à une hauteur donnée pour en déterminer la qualité de son drainage et son potentiel d'oxydo-réduction. Ce service est développé en collaboration avec la direction régionale du MAPAQ de St-Hyacinthe (M. Roger Rivest, agr.).

## *Plan d'action: à court, moyen et long terme*

### **Projet de la baie Lavallière**

Le projet de la baie Lavallière a pour but d'améliorer la qualité de l'eau en diminuant les apports de sédiments et d'éléments fertilisants. La baie Lavallière comprend environ 90 entreprises agricoles exploitant plus de 10 000 ha (MAPAQ 2008), dont 8 000 ha en cultures annuelles. Ce projet est rendu possible grâce à la collaboration de plusieurs partenaires financiers dont : Canards Illimités Canada, le Pacte rural et la MRC Pierre-De Saurel.

Le Club agroenvironnemental La Vallière, situé à Sorel-Tracy, s'est engagé à aider les producteurs agricoles du bassin versant à réduire leurs impacts environnementaux. Avec l'accord des producteurs agricoles, des diagnostics spécialisés en érosion seront réalisés sur les entreprises. Par la suite, le club accompagnera sur le terrain les producteurs agricoles afin de mettre en pratique les recommandations prescrites dans les diagnostics spécialisés.

## *Principaux partenaires*

- Direction régionale du MAPAQ
- M.R.C. Pierre-De Saurel (Pacte Rural)
- Société d'aménagement de la baie Lavallière
- Union des producteurs agricoles (UPA)
- Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)
- Canards Illimités

## *Secteur, territoire d'intervention*

- Montérégie-Est

## *Autres informations*

Par sa situation géographique, sa topographie, la stabilisation de son niveau d'eau, l'importance et la concentration des marques d'érosion repérées, la baie Lavallière et son bassin versant sont très vulnérables. En raison de la problématique environnementale et faunique du bassin versant, l'an passé, le bassin versant a été considéré comme projet ZIPP du MAPAQ, soit Zone d'Intervention Prioritaire Phosphore.

Le bassin versant de la baie Lavallière est situé en Montérégie. Il débute dans la municipalité de Saint-Louis pour terminer sa course à l'embouchure de la rivière Yamaska à Sainte-Anne-de-Sorel. Le bassin s'étend sur plusieurs autres municipalités dont Saint-Aimé, St-Robert, Sainte-Victoire-de-Sorel et Sorel-Tracy. Le bassin versant comprend sept principaux tributaires, le plus important étant la rivière Pot-au-Beurre.

L'utilisation du territoire est principalement agricole avec 55% de sa superficie. Plusieurs productions animales sont exploitées dans le bassin dont, en ordre d'importance, la production laitière, porcine et bovine.

## *Coordonnées*

275, boulevard Fiset, 2e étage  
 Sorel-Tracy QC J3P 3P9  
 Téléphone : 450 742-5128  
 Télécopieur : 450 742-2119  
 club.lavalliere@videotron.ca



# Comité ZIP du Lac St-Pierre

## *Historique et statut de l'organisme*

L'histoire débute avec l'élaboration du **Plan d'action Saint-Laurent** (PASL), mis en place en 1988 par les gouvernements provincial et fédéral, plan qui a été renouvelé en 1993 sous le nom de **Saint-Laurent Vision 2000** (SLV 2000; début de la phase 2 en 1993, début de la phase 3 en 1998, début de la phase 4 en 2003 et début de la phase 5 en 2011).

À la même époque que la création du **PASL**, soit en 1988, un ensemble de douze organismes, dont **l'Union québécoise de conservation de la nature** (UQCN), fondait **Stratégies Saint-Laurent** (SSL) afin d'impliquer les communautés dans la gestion du fleuve. **Stratégies Saint-Laurent** est devenu un organisme incorporé indépendant de l'UQCN en 1995. Le mandat de SSL était de créer des tables de concertation multisectorielles régionales appelées comités ZIP (**Z**one d'**I**ntervention **P**rioritaire); ces comités visent la prise en charge du Saint-Laurent par les communautés riveraines.

Le 26 juin 1993, la **Corporation pour la mise en valeur du lac Saint-Pierre** (COLASP) répondait aux préoccupations d'Environnement Canada en mettant sur pied une Zone d'Intervention Prioritaire pour la région du lac Saint-Pierre. Le Comité ZIP du lac Saint-Pierre s'est officiellement incorporé le 10 juillet 1996.

### **Organisme sans but lucratif**

## *Les activités et services*

Les activités et services s'adressent à tous les utilisateurs du lac Saint-Pierre.

Activités et services offerts: concertation, sensibilisation, mobilisation, éducation, information, aménagements fauniques et floristiques, tous les actions possibles pour améliorer la qualité de vie des utilisateurs du lac Saint-Pierre

## *Mission et mandat*

Le Comité de la zone d'intervention prioritaire du lac Saint-Pierre est un organisme de concertation qui a comme objectif principal la mise en valeur et la protection du lac Saint-Pierre et de ses habitats riverains.

### **Objectifs :**

- Sensibiliser la population à la richesse du lac Saint-Pierre, à son état de dégradation environnementale et à l'urgence de poser des actions concrètes pour assurer sa revitalisation;
- Identifier les problématiques relatives à l'état des ressources biologiques, physiques, chimiques et humaines de l'écosystème fluvial ;
- Favoriser l'amélioration de la qualité de vie et l'utilisation optimale des ressources dans un contexte de développement durable ;
- Promouvoir la protection et la mise en valeur des ressources du lac Saint-Pierre ;
- Réaliser un plan d'action et de réhabilitation écologique pour la région concernée en concertation avec tous les intervenants qui désirent sauver le fleuve, sa faune et ses écosystèmes.

## *Plan d'action: projets à court, moyen ou long terme*

### **Plan d'action et de réhabilitation écologique du lac Saint-Pierre (PARE)**

#### **Habitat et ressources naturelles**

#### **SECTEUR AGRICOLE**

##### **Propositions prioritaires :**

- Cesser les coupes à blanc en milieu agricole ;
- Tenir compte de la faune lors des pratiques agricoles ;
- Assurer le maintien de l'agriculture lors de l'acquisition des îles à des fins de conservation et d'aménagement;
- Aménager et nettoyer les cours d'eau en milieu agricole.

##### **Propositions prioritaires :**

- Reconnaître et encourager l'acquisition des terres comme mesure de protection des habitats ;
- Ralentir la vitesse des navires au printemps ;
- Créer d'autres refuges incluant des milieux humides et des terres agricoles ;
- Protéger et aménager les berges du lac, des îles et de ses tributaires;
- Définir plus précisément l'impact de la navigation maritime.

#### **RÉGLEMENTATION**

##### **Propositions prioritaires :**

- Mettre en œuvre la *Loi sur les habitats fauniques* ;
- Créer d'autres refuges incluant des milieux humides et des terres agricoles ;
- Réaliser un plan de chasse à la sauvagine en réelle concertation avec les intervenants locaux.

#### **SECTEUR INDUSTRIEL**

##### **Propositions prioritaires :**

- Développer des solutions de recyclage et de valorisation ;
- Concertation du gouvernement avec les organismes, les institutions et les intervenants ;
- Pousser le Ministère de l'Environnement du Québec à adopter rapidement des règlements spécifiques aux secteurs de la métallurgie et de la chimie organique ;
- Objectif rejet zéro pour les nouvelles entreprises qui s'implantent au Québec ;
- Rechercher l'équilibre en tenant compte des différentes contraintes économiques, sociales et environnementales qui ont un poids équivalent.

#### **SECTEUR MUNICIPAL**

##### **Propositions prioritaires :**

- Mettre de l'emphase sur le développement de solutions de recyclage et de valorisation ;
- Concertation du gouvernement avec les organismes, les institutions et les intervenants ;
- Éliminer complètement l'apport de bactéries fécales dans le fleuve ;
- Rechercher l'équilibre en tenant compte des différentes contraintes économiques, sociales et environnementales;
- Supporter les municipalités et les MRC dans différents projets.

De nombreuses municipalités se sont déjà regroupées en régie pour assurer la viabilité et la rentabilité de leurs efforts de récupération et de recyclage. Depuis 1988, de grands efforts ont été déployés par le Ministère de l'Agriculture des pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), l'Union des producteurs agricoles (UPA) et Agriculture Canada afin de sensibiliser la population agricole aux dégradations environnementales engendrées par les différentes pratiques culturales.

#### Faune, flore et qualité de l'eau

##### **Propositions prioritaires :**

- Améliorer la faune et la flore au lac et son archipel ;
- Nettoyer les berges et l'eau du lac ;
- Désensablement des chenaux obstrués ;
- Plan de conservation et de mise en valeur de plusieurs secteurs ;
- Plan de protection des espèces fauniques et floristiques ayant un statut particulier ;
- Aménagement de frayères ;
- Inventaires fauniques et floristiques ;
- Suivi de l'érosion et des plantes envahissantes.

De nombreux cours d'eau ont été aménagés afin de donner libre circulation aux poissons et améliorer la qualité de l'eau au lac et l'archipel

## POLLUTION ET CONTAMINATION

### Propositions prioritaires :

- Caractérisation des installations septiques riveraines;
- Restauration de marais contaminés;
- Sensibilisation à la pollution agricole et autre;
- Mémoire sur le développement durable de la production porcine au Québec;
- Comité de vigilance sur le tir des obus au lac

De plusieurs années le personnel du Comité ZIP rencontre les gens pour les sensibiliser à la pollution introduite dans le lac.

Le comité de vigilance a réussi, à convaincre le ministère de la Défense nationale de cesser les tirs d'obus dans le lac et les pressions se poursuivent afin de retirer les obus non détonnés dans le lac et les chenaux.

## ÉCOTOURISME

### Propositions prioritaires :

- Promouvoir l'écotourisme et favoriser l'accès public au lac.

### Propositions prioritaires :

- Éliminer complètement l'apport de bactéries fécales dans le fleuve ;
- Cesser les rejets polluants industriels et municipaux pour pouvoir récupérer les usages associés à la qualité de l'eau (eau potable, poissons, etc.) ;
- Informer les citoyens sur le degré de contamination de l'eau, des sédiments et de la faune, ainsi que les effets sur la santé humaine ;
- Désensablement de l'embouchure des rivières ;
- Mise en valeur du chenal Landroche ;
- Plan de conservation et de mise en valeur du Marais St-Eugène ;
- Conception et distribution de différents guides ;
- Mise en place de passerelles et belvédères.

## ÉDUCATION ET COMMUNAUTÉS

### Propositions prioritaires :

- Améliorer la santé des utilisateurs du lac et l'archipel;
- Aider les communautés

### Propositions prioritaires :

- Campagne de promotion pour la réduction de la vitesse des embarcations
- Production et publication de bulletins environnementaux;
- Mise en place du Centre de documentation;
- Ateliers et conférences;
- Projet de sensibilisation sur différents sujets traitant du lac et son archipel;
- Projet d'écodéveloppement dans les écoles;
- Insertion socioprofessionnelle dans différents projets;
- Dons d'arbres et semences;
- Coordonnateur régional du programme « *J'adopte un cours d'eau* ».

## CONCERTATION ET RAYONNEMENT DANS LE MILIEU

### Propositions prioritaires :

- Développer des organismes pouvant améliorer le lac et son archipel;

### Propositions prioritaires :

- Création du comité de vigilance (retrait des obus)
- Création de l'aire faunique communautaire du lac Saint-Pierre;
- Collaboration à la reconnaissance du lac comme réserve mondiale de la biosphère par l'Unesco
- Création d'un comité pour les terres publiques de la rive nord du lac;
- Suivi des usages au lac et l'archipel;
- Création de plusieurs comités ponctuels pour différents projets

## *Autre information*

Les projets sont soumis par la communauté au Comité ZIP, ce sont eux qui décident les actions prioritaires au lac et son archipel.

## *Secteurs, territoire d'intervention*

### **Secteur principal**

Le territoire couvert par la zone d'intervention prioritaire n° 11 s'étend de l'Île aux Foins en amont jusqu'au rétrécissement bordé sur la rive nord par Pointe-du-Lac et sur la rive sud par Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet. La zone peut être subdivisée en deux grandes sections présentant des caractéristiques distinctes, soit le lac proprement dit à l'est et l'archipel de Berthier-Sorel à l'ouest.

### **Secteur secondaire**

Le territoire ayant un impact sur le lac Saint-Pierre

## *Principaux partenaires*

- Municipalités riveraines
- MRC riveraines
- Gouvernement fédéral
- Gouvernement provincial
- Entreprises privées
- Fondation en environnement et faune
- Communauté

## *Coordonnées*

121, Petite-Rivière, local 25

Louiseville QC J5V 2H3

Téléphone : 819 228-1384

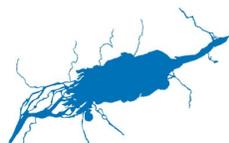
Télécopie : 819 228-1385

info@comiteziplsp.org

www.comiteziplsp.org



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Réserve mondiale  
de la biosphère du  
**Lac-Saint-Pierre**

# Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre

## *Historique et statut de l'organisme*

Depuis le 9 novembre 2000, l'UNESCO a reconnu le lac Saint-Pierre, comme réserve de la biosphère. Six années d'efforts et une foi inébranlable envers des principes de développement durable ont fait qu'une vaste région toute entière a adhéré à un projet porteur des plus prometteurs au Québec. Les réserves de la biosphère sont des parties d'écosystèmes terrestres ou côtiers où citoyens, entreprises et gouvernements se sont engagés à vivre et à travailler davantage en harmonie avec la nature. C'est une nomination, décernée par l'UNESCO, soulignant qu'un territoire désire s'investir dans des principes de développement durable.

La Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre est née en 2000 du besoin de commercialiser de façon regroupée les attraits, les activités et l'hébergement de la région de la Réserve mondiale de la biosphère. De plus, la Coopérative doit veiller au suivi et à l'application des trois fonctions de la réserve de la biosphère qui sont de :

- contribuer à la conservation des paysages, des écosystèmes, des espèces et de la biodiversité;
- encourager un développement économique et humain durable;
- fournir des moyens pour des projets de démonstration et des activités d'éducation et de formation, de recherche et de surveillance continue sur des problèmes locaux, régionaux, nationaux et mondiaux de conservation et de développement durable.

À la suite du Forum de 2007, tenu à Nicolet, les responsables de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac Saint-Pierre ont mis sur pied trois Commissions qui assurent une gouvernance ascendante et participative favorisant les échanges pour arrimer les trois fonctions des réserves de la biosphère. Elles se composent de citoyens, d'organismes du milieu et de professionnels assurant la gouvernance participative du territoire reconnu. La Commission « conservation » se préoccupe de la protection et du maintien de la biodiversité naturelle et de la diversité culturelle. La Commission « développement » supporte le développement durable de la communauté, puis la Commission « recherche et éducation » vise à harmoniser et à rendre accessible les connaissances scientifiques à propos du lac Saint-Pierre. Le but premier de ces Commissions est d'aider les communautés locales dans leur processus de prise de décisions face à des problématiques ou à des projets spécifiques.

**Organisme sans but lucratif** - Coopérative de solidarité

## *Autre information*

Une réserve de la biosphère est une zone choisie par un comité national, proposée par le pays où elle se trouve et désignée par l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) afin de faire la démonstration d'approches innovatrices pour vivre et travailler en harmonie avec la nature. L'UNESCO reconnaît donc ces sites comme aires de démonstration.

## *Mission*

La mission de la Coopérative est d'accompagner le territoire de la Réserve mondiale dans l'application des trois fonctions par la création de trois Commissions qui assurent une gouvernance ascendante et participative favorisant les échanges et les arrimages.

Assurer la gestion des activités et des usages qui touchent au lac Saint-Pierre de façon intégrée et participative.

Ses mandats sont :

- Le développement et la mise en marché du tourisme de nature, de l'hébergement et du tourisme gourmand au lac Saint-Pierre;
- Le développement de produits écotouristiques de la réserve;
- La forfaitisation des entreprises membres et labellisées;
- Le suivi et l'application des trois fonctions de la réserve de la biosphère.

## *Plan d'action: à court, moyen et long terme*

Dernièrement, un volet s'est ajouté à la Commission conservation. Il s'agit du volet eau et ressources halieutiques. Nous souhaitons donc nous investir davantage au niveau de l'eau.

### **Volet eau et ressources halieutiques**

#### **Mandat :**

Mettre en œuvre, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac Saint-Pierre, dans le but d'assurer la protection du milieu hydrique et des ressources qui y sont associées. Ceci en lien avec les objectifs poursuivis pour le St-Laurent dans son ensemble.

#### **Rôles :**

- Agir à titre de table de concertation;
- Définir des lieux d'harmonisation et de collaboration avec les organismes hors Québec ayant des enjeux communs;
- Développer une vision partagée de la Réserve mondiale, en lien avec le St-Laurent;
- Effectuer une mise à jour du portrait du territoire;
- Mettre en œuvre des actions concertées et développer des indicateurs en lien avec les mesures de réhabilitation mises en œuvre dans les principaux tributaires de tout le territoire de la Réserve mondiale, et en assurer le suivi.

#### **Projet à court, moyen et long terme:**

À court terme, c'est la poursuite des projets en cours (Route bleue, Programme de labellisation, Faire de l'ÈRE au Lac-Saint-Pierre, etc.) qui nous animent. De plus, dans les prochains mois nous voulons réaliser un nouveau plan d'action qui orientera nos actions des prochaines années. Évidemment, la réalisation des trois mandats d'une réserve de la biosphère, accordés par l'UNESCO, demeure une de nos priorités à court, moyen et long terme.

## *Les activités concrètes et services*

La Coopérative travaille avec et pour la collectivité sur son territoire : les citoyens, les intervenants et les organismes du milieu, les instances politiques, les partenaires financiers, les institutions d'enseignement et les grandes industries. Elle propose des projets rassembleurs en faveur du développement durable, à la suite des recommandations issues de la collectivité.

### **Le Forum citoyen**

La Réserve mondiale de la biosphère du Lac Saint-Pierre organise un Forum ayant lieu tous les deux ans. Ce Forum s'adresse à tout citoyens et citoyennes de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre.

### **La Charte de développement durable du lac Saint-Pierre**

Afin d'assurer la pérennité des richesses naturelles et culturelles du lac Saint-Pierre, la Réserve mondiale de la biosphère du Lac Saint-Pierre, de concert avec Conservation de la nature Canada, a mis en place une charte visant à favoriser l'engagement volontaire de l'ensemble des citoyens, des organismes, des entreprises et des municipalités du territoire à une vision commune du développement durable.

La *Charte de développement durable du Lac Saint-Pierre* engage donc les signataires à participer à la conservation de notre patrimoine naturel et à la réduction des impacts négatifs sur l'environnement; à contribuer au développement et au maintien d'une économie éco-responsable; ainsi qu'à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être collectif, puis à la sauvegarde du patrimoine culturel.

### **Le programme de labellisation en développement durable**

La Réserve s'attèle à la conception d'un *Programme de labellisation en développement durable* (mandat accordé par Tourisme Québec) s'adressant aux entreprises et organismes touristiques œuvrant sur le territoire de la Réserve mondiale de la biosphère du lac Saint-Pierre. Les entreprises visées sont celles œuvrant dans les domaines de l'hébergement, du tourisme gourmand et du tourisme de nature.

Nous en sommes à la réalisation du projet pilote avec une vingtaine d'entreprises du territoire

### **La Route bleue du Lac Saint-Pierre**

La Réserve mondiale de la biosphère du Lac Saint-Pierre s'est engagée à mettre en place le tronçon du Lac Saint-Pierre du Sentier maritime du Saint-Laurent. Le territoire à développer est compris entre Lavaltrie et Pointe-du-Lac, sur la rive nord, et entre Sorrel et Bécancour (secteur Saint-Grégoire), sur la rive sud. Un sentier maritime est une voie navigable spécialement conçue pour les petites embarcations comme les kayaks de mer. C'est un réseau de sites d'accès et de points d'arrêts sur le Saint-Laurent qui sont cartographiés, mais non balisés. Chaque site permet un ou plusieurs usages autorisés par les propriétaires.

### **Les cartes postales gourmandes**

Ayant pour mission de présenter le terroir gourmand et culinaire autour du lac, tout en faisant la promotion des produits du terroir de chacun des territoires, le comité Tourisme gourmand, de la Commission développement de la Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac Saint-Pierre, a développé une idée originale. Grâce à lui, la RBLSP a ainsi pu lancer 12 cartes postales gourmandes concoctées par 11 chefs cuisiniers de la région, qui avaient pour mandat de mettre en valeur les produits du terroir autour du lac Saint-Pierre.

Ces cartes postales, nommées *Saveurs de la biosphère du Lac Saint-Pierre*, serviront autant pour les touristes que pour les apprentis-chefs cuisiniers tentés de reproduire ces magnifiques plats de chez nous.

Ceci est sans compter les nombreux comités ou projets pour lesquels la Réserve mondiale est amenée à siéger. Pour n'en nommer que quelques-uns :

- Table agroalimentaire du Centre-du-Québec;
- Comité provincial de coordination du Sentier maritime du Saint-Laurent (Routes bleues);
- Comité de solidarité de Trois-Rivières;
- Comité provincial des Établissements Verts Brundtland (CSQ);
- Etc.

### **La Station nautique Lac Saint-Pierre**

La Réserve mondiale est l'organisme responsable de la Station nautique Lac Saint-Pierre qui couvre l'ensemble de la rive sud du fleuve Saint-Laurent de Contrecoeur à Deschaillons et sur la rive nord de Lavaltrie à Saint-Anne-de-la-Pérade plaçant le lac Saint-Pierre au cœur de la station nautique.

Une station nautique est un programme de l'Association maritime du Québec (AMQ) qui vise à assurer le développement de la pratique du nautisme au Québec. Ce nouveau programme permet de regrouper l'ensemble des fournisseurs de services et produits nautiques d'une même région afin d'offrir aux résidents et touristes, l'accès, en un même lieu, à tous les renseignements liés au nautisme.

La Station Nautique Lac Saint-Pierre aura pour mission additionnelle de sensibiliser les usagers à des comportements responsables et respectueux de l'environnement. Le tout, ayant pour but de favoriser le développement durable étant donné la mission de la Réserve mondiale de la biosphère.

## *Les activités concrètes et services*

### **Faire de l'ÈRE au lac Saint-Pierre**

La Réserve mondiale a conclu une entente avec le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) afin de mettre en commun nos ressources pour étendre le projet «L'école mon environnement!». L'objectif de ce projet est d'intégrer l'Éducation Relative à l'Environnement à la formation des enseignants ainsi qu'aux élèves des établissements scolaires de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac Saint-Pierre.

De plus, la Réserve mondiale de la biosphère du Lac Saint-Pierre réalise des missions à l'international afin de participer à des rencontres vouées aux transferts des connaissances, telles que :

- Création d'une école de tourisme durable au Chili avec le Collège Lafèche (Lota-Arauco, Chili);
- Participation au Plan d'action de Madrid sur l'avenir des réserves mondiales (Madrid, Espagne);
- Comité de travail sur l'évaluation concernant le renouvellement des reconnaissances des réserves mondiales de la biosphère (Fontainebleau, France);
- Animation d'atelier sur le développement durable pour l'UNESCO (Tatry, Slovaquie).
- Etc.

## *Secteur, territoire d'intervention*

Le secteur d'intervention de la Coopérative est les six MRC du territoire de la Réserve mondiale, soit :

- Pierre-De Saurel
- Nicolet-Yamaska
- Bécancour
- D'Autray
- Maskinongé
- Ville de Trois-Rivières

## *Coordonnées*

420, Route Marie-Victorin  
Baie-du-Febvre QC J0G 1A0  
Téléphone : 1 450 783-6466  
Télécopieur : 1 450 783-6468  
info@biospherelac-st-pierre.qc.ca  
www.biospherelac-st-pierre.qc.ca

## *Principaux partenaires*

- Ministère des Relations internationales du Québec
- Ministère du Tourisme du Québec
- Ministère du Développement durable, Environnement et Parcs du Québec
- Environnement Canada
- Développement économique Canada
- Conservation de la nature Canada
- Centre local de développement de Maskinongé
- Centre local de développement de Pierre-De Saurel
- Société de développement économique de Trois-Rivières
- Centre local de développement de Bécancour
- Centre local de développement de D'Autray
- Centre local de développement de Nicolet-Yamaska
- Société d'aide au développement de la collectivité de D'Autray-Joliette
- Société d'aide au développement de la collectivité de Pierre-De Saurel
- Société d'aide au développement de la collectivité de Nicolet Bécancour
- Société d'aide au développement de la collectivité de Maskinongé
- Emploi Québec
- Caisse populaire de Pierre-De Saurel
- Rio Tinto de Sorel-Tracy
- Ville de Sorel-Tracy
- Conseil de bande d'Odanak
- Association canadienne des réserves de la biosphère
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO-MAB)
- Initiative de développement coopératif



# Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu

## *Historique et statut de l'organisme*

En 2000, le Comité de mise en valeur de la vallée du Richelieu, fondé en 1988, s'est transformé en Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR). Depuis ce temps, l'organisme de bassin versant (OBV) de la rivière Richelieu a pour but de promouvoir la vision de la gestion intégrée par bassin versant pour l'ensemble de son territoire. Il met ses efforts à la sauvegarde et à la préservation de la ressource eau.

### **Organisme sans but lucratif**

## *Mission et mandat*

Le COVABAR met de l'avant une dynamique basée sur la concertation entre les différents usagers relativement à la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV). La GIEBV a pour objectif de favoriser une vision globale (écosystémique) sur la ressource eau qui tient compte des effets cumulatifs des activités ou des usages de l'eau.

Les moyens déployés pour y parvenir consistent à sensibiliser, informer et éduquer l'ensemble des usagers de l'eau.

Le COVABAR doit élaborer un Plan directeur de l'eau à l'échelle du bassin versant en consultant la population et en sollicitant l'expertise locale. Il est également l'initiateur de la mise en œuvre des actions ciblées dans le plan directeur de l'eau par la signature de contrats de bassin avec les acteurs du milieu.

## *Secteur, territoire d'intervention*

Le bassin versant de la rivière Richelieu a une superficie 2 506 km<sup>2</sup>. Les rivières principales sont : la Richelieu, 124 km de longueur, l'Acadie, 82 km, des Hurons, 33 km, du Sud, 34 km et Lacolle, 24 km. Le territoire du bassin versant est habité par plus de 435 000 habitants et comprend (en partie ou en totalité) : 8 MRC (Haut-Richelieu, Roussillon, Jardins-de-Napierville, Vallée-du-Richelieu, Rouville, Pierre-De Saurel, Lajemmerais et Les Maskoutains), la CMM, 65 municipalités. Ce territoire est réparti comme suit : 71% du territoire est occupé par l'agriculture, 16% par la forêt, 6% par les zones urbaines et 7% par les zones aquatiques.

En mars 2009, le MDDEP a annoncé un nouveau redécoupage territorial du Québec méridional, en 40 zones de gestion intégrée de l'eau par bassin versant. Suite à ce redécoupage, le COVABAR a vu son territoire augmenté par l'ajout de la zone Richelieu/Saint-Laurent, qui s'étend de Sorel-Tracy jusqu'à Brossard. Ce territoire commence à la dorsale du bassin versant de la rivière Richelieu jusqu'aux rives du fleuve Saint-Laurent. Ce territoire a une superficie de 328 km<sup>2</sup> répartie comme suit : 45% du territoire est occupé par l'agriculture, 14% par la forêt, 37% par les zones urbaines et 4% par les zones aquatiques. Cette zone est habitée par plus de 262 000 habitants.

## *Plan d'action à court, moyen et long terme*

- Plan directeur de l'eau (PDE)  
Le PDE c'est un outil de planification qui a pour objectif de préserver et restaurer les usages de l'eau. Pour ce faire, le PDE :
  - Présente l'état de la ressource eau et de ses usages (portrait) et les problématiques qui en découlent (diagnostic) ;
  - Ressort les enjeux majeurs face à la ressource eau afin d'établir un plan d'action ;
  - Oriente les actions des différents acteurs du territoire pour l'amélioration de la qualité de l'eau.
- Étude de caractérisation des cours d'eau.
- Mise en place de chantiers d'intervention (travaux de stabilisation et de revégétalisation) sur le territoire du COVABAR.

## *Activités concrètes et services*

Étant un organisme de concertation, nous visons à éduquer, sensibiliser l'ensemble de la population qui est présente sur le territoire du bassin versant de la rivière Richelieu et de la Zone Richelieu/Saint-Laurent.

Plan directeur de l'eau;

- Animation de tables de concertation;
- Sensibilisation et éducation;
- Études de caractérisation;
- Chantiers d'intervention (travaux de stabilisation et de revégétalisation);
- Organisation de colloques, conférences;
- Participation dans divers comités (locaux, régionaux, nationaux et internationaux);
- Jumelage des bassins Charente (France) et Richelieu.

## *Coordonnées*

806, chemin Richelieu  
Beloeil QC J3G 4P6  
Téléphone : 450 446-8030  
Télécopieur : 450 464-8854  
info@covabar.qc.ca  
www.covabar.qc.ca

## *Autres informations*

Documents :

- Portrait et diagnostic du bassin versant de la rivière Richelieu (2009)
- Portrait de la zone richelieu/Saint-Laurent (2010)



# Organisme de bassin versant de la Yamaska

## *Historique et statut de l'organisme*

L'organisme a vu le jour le 31 janvier 2000.

### **Organisme sans but lucratif**

## *Secteur, territoire d'intervention*

Le bassin versant de la rivière Yamaska couvre une superficie de 4 784 km<sup>2</sup> et est drainé par trois principaux tributaires : les rivières Noire, Yamaska Nord et Yamaska Sud-Est . Il s'étend de Cowansville jusqu'à Yamaska, en passant par Farnham, Granby et Saint-Hyacinthe.

## *Mission*

### **Pour une gestion responsable de l'eau à l'échelle du bassin versant**

L'OBV Yamaska s'emploie à promouvoir et organiser une gestion responsable de l'eau auprès des citoyens, des décideurs, des institutions publiques et des organisations privées du bassin versant:

- Une gestion durable et responsable de la ressource et des écosystèmes associés;
- Une gestion responsable qui assure une eau de qualité, en quantité suffisante, aux points de vue écologique, sanitaire et économique.

### **Quatre principes fondamentaux guidant les actions et les choix de l'organisme :**

- La concertation  
Une rivière ne peut être gérée par chacun de façon isolée. De multiples usages doivent cohabiter d'amont en aval et la dynamique humain-eau-écosystème commande une approche qui mise sur la concertation à l'échelle de tout le bassin versant. Cette réalité est reflétée dans la structure et le mode de fonctionnement de l'OBV Yamaska.
- L'implication communautaire  
La Yamaska est inévitablement l'affaire de tous. L'implication et la mobilisation des communautés locales vers la prise en charge des cours d'eau est au cœur de la démarche de l'OBV.
- L'eau comme bien commun  
L'eau est une richesse collective que nous devons protéger et préserver. Elle doit être disponible pour tous, en qualité et en quantité, de manière équitable.
- L'intégrité et la rigueur  
Une gestion responsable et concertée de l'eau n'est possible que si l'on instaure et cultive un climat de confiance entre les acteurs du bassin versant. C'est dans cette optique que l'OBV Yamaska fait de la rigueur et de l'intégrité les valeurs centrales de sa démarche.

## Activités concrètes et services

### Initiateur

Depuis une décennie, au Québec, la gestion de l'eau évolue rapidement. En cette période de transition, l'OBV Yamaska joue un important rôle d'initiateur de projets auprès des acteurs du bassin versant. Elle organise et participe à des séances d'information, conférences, ateliers de travail, etc. L'OBV garde également ses membres et partenaires informés des avancées observées dans le bassin versant de la Yamaska et ailleurs au Québec.

### Facilitateur, catalyseur et accompagnateur

Chaque année, l'OBV Yamaska prête main-forte à ceux qui, préoccupés par l'état de leur cours d'eau ou leur lac, entreprennent de passer à l'action. L'organisme peut organiser une rencontre de concertation, conseiller une municipalité sur sa stratégie d'échantillonnage ou les actions à entreprendre, participer au démarrage d'une association de riverains/citoyens, entre autres (voir Services offerts).

### Coordonnateur ou collaborateur

Dans quelques cas l'OBV Yamaska peut agir comme principal responsable pour un projet donné. C'est notamment le cas avec le Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines de la Montérégie Est qu'il coordonne depuis 2009. Lorsqu'il n'est pas le principal maître d'œuvre, l'organisme agit aussi en tant que collaborateur sur des mandats spécifiques.

### Responsable du Plan directeur de l'eau

La rédaction, la diffusion, ainsi que le suivi et l'évaluation du Plan directeur de l'eau (PDE) sont les mandats principaux de l'OBV (mandats confiés par le MDDEP). Le contenu PDE réalisé par l'OBV Yamaska est le fruit d'un effort concerté entre les différents acteurs de l'eau. Il décrit les problématiques du bassin versant et les solutions retenues pour remédier à celles-ci. Le suivi et l'évaluation du PDE permettent de constater l'évolution de différentes problématiques, en différents sites du bassin versant et de réorienter les efforts lorsque nécessaire. La qualité de l'eau, la quantité d'eau et l'intégrité des écosystèmes sont les trois enjeux du PDE.

Les activités et services s'adressent aux municipalités, MRC, comités de sous-bassin, groupes communautaires et environnementaux, écoles, clubs-conseils en agroenvironnement, etc.

#### Les services offerts:

- Échantillonnage de la qualité de l'eau de surface;
- Portrait et diagnostic de sous bassins versants : ruisseaux et lacs;
- Plan d'action – accompagnement à l'élaboration et à la mise en œuvre;
- Éducation, communication et vulgarisation scientifique;
- Cartographie du bassin versant;
- Projets concertés.

### Plan d'action à court, moyen et long termes

- Plan directeur de l'eau et Plan d'action 2010-2015 du bassin versant de la Yamaska
- Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines de la Montérégie Est

### Principaux partenaires

- Municipalités
- MRC
- Comités de sous-bassins
- Groupes communautaires et environnementaux
- Écoles
- Clubs-conseils en agroenvironnement
- Etc.

### Coordonnées

160, rue Cowie, bureau 201  
 Granby QC J2G 3V3  
 Téléphone: 450 956-1164  
 Télécopieur: 450 956-1167  
 direction@obv-yamaska.qc.ca  
 www.obv-yamaska.qc.ca



# Regroupement des Sauvaginiens du Lac St-Pierre

## *Historique et statut de l'organisme*

Fondé en mai 1997

**Organisme sans but lucratif**

## *Secteur, territoire d'intervention*

Le lac St-Pierre

Le territoire est divisé en quatre régions soit :

- D'Autray au nord-ouest du lac
- Maskinongé au nord-est
- Bas-Richelieu au sud-ouest
- Nicolet-Yamaska au sud-ouest

## *Plan d'action: projets à court terme, moyen et long terme*

- Restauration de la prairie de l'île de Grâce (C.I.,S.C.C.N.)
- Restauration de la prairie de l'île Ronde (C.I.,S.C.F.)

## *Principaux partenaires*

- Canards Illimités Canada (C.I.)
- Service canadien de la faune d'Environnement Canada (S.C.F.)
- Société Canadienne pour la conservation de la nature (S.C.C.N.)

## *Mission et mandat*

Le Regroupement répond a un besoin de protection et de surveillance des intérêts des Sauvaginiens en considération que la chasse traditionnelle de la sauvagine fait parti du patrimoine du lac St-Pierre et de sa région.

Objectifs :

- s'assurer que la ressource halieutique du Lac St -Pierre soit préservée pour les générations futures;
- protéger l'accès libre au territoire pour un minimum de 50% de sa superficie;
- conseiller et coopérer avec les différents services gouvernementaux qui régissent l'exploitation de la sauvagine afin que les règlements soient adaptés à notre milieu;
- assurer une présence représentative au sein des tables de concertation et de discussion dans l'intérêt des Sauvaginiens du Lac St-Pierre;
- participer à différents efforts de conservation comme la restauration d'habitat, le baguage des oiseaux, le prélèvement de parties utilisées pour des fins de recherches et les inventaires de population.

## *Activités et services*

Cours Sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF)

Initiation à la chasse avec arme à feu (ICAF) combinés, du programme d'éducation en sécurité et en conservation de la faune (PESCOF)

### **Programme relève**

Le Regroupement des Sauvaginiers du Lac Saint-Pierre milite depuis maintenant dix ans à promouvoir la relève des chasseurs de canards. C'est près de 200 jeunes qui ont bénéficié de notre programme visant à faire d'eux des chasseurs responsables. Aussi, nous encourageons l'équité entre homme et femme dans la chasse.

### **Activités**

Journée de chasse;  
Journée Tir aux pigeons d'argile;  
Atelier sur le bagage des oiseaux.

### **Chasse contrôlée - entente**

La chasse contrôlée à la Commune de Baie-du-Febvre découle d'une entente entre l'organisme gestionnaire de l'aménagement (SOMICO) et le Regroupement des sauvaginiers (RS) du Lac Saint-Pierre. Les aménagements présents sur la Commune de Baie-du-Febvre font partie du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAG). Le RS Lac Saint-Pierre souhaite, par cette entente, privilégier une méthode de gestion mieux adaptée à ce territoire, tout en maintenant un accès démocratique à un territoire de chasse unique au Lac Saint-Pierre. Révision de l'entente selon des périodes définies.

### **Publication**

Bulletin des Sauvaginiers du Lac St-Pierre

## *Autres informations*

Membre de la Table de concertation sur les oiseaux migrateurs du Service Canadien de la Faune

Membre du Comité Sauvagine de la Fédération Québécoise des Chasseurs et Pêcheurs

## *Coordonnées*

420, route Marie Victorin  
Baie-du-Febvre (Québec)  
J0G 1A0  
[www.canards.com](http://www.canards.com)



**SABL**

# Société d'aménagement de la baie Lavallière

## *Historique et statut de l'organisme*

L'organisme a vu le jour en mai 1989 dans la municipalité de Saint-Robert, dans la région de Sorel-Tracy (Québec) Canada

**Organisme sans but lucratif**

## *Secteur, territoire d'intervention*

- Baie Lavallière
- Archipel du Lac Saint-Pierre

## *Mission*

- La mise en valeur de la baie Lavallière sur ses différents aspects : touristiques, écologiques, physiques, halieutiques et cynégétiques;
- Mise au point et application de techniques d'aménagement;
- Cueillette d'information à des fins éducatives et scientifiques;
- Organisation d'activités récréatives et éducatives en fonction du milieu humide.

## *Principaux partenaires*

- Canards Illimités Canada,
- Ministère des Ressources naturelles,
- Environnement Canada,
- Service canadien de la faune,
- Coopérative de solidarité de la Réserve mondiale du Lac-Saint-Pierre

## *Plan d'action à court, moyen et long terme*

- Agrandir la Maison du Marais pour offrir des activités toute l'année;
- Continuer de participer aux différentes études qui sont faits dans l'archipel.

## *Coordonnées*

3742, chemin du Chenal-du-Moine  
Sainte-Anne-de-Sorel Québec J3P 5N3  
Téléphone : 450 742-5716  
Sans frais : 1 866 742-5716  
Télécopieur : 450 742-5886  
infosabl@videotron.ca  
www.sablmaisondumarais.org

## *Autre information*

Nous avons réalisé le projet de sentier d'interprétation au Parc régional des Grèves.

## *Activités et services*

**Les activités s'adressent** à toute la famille, aux aînés, aux groupes scolaires, aux clubs sociaux, aux clubs d'ornithologie.

### **Fonds de recherche faunique (FRF)**

- Suivi des poissons de la baie Lavallière;
- Bagueage de la guifette noire;
- Gestion d'une station de bagueage de la sauvagine dans l'archipel du Lac Saint-Pierre, la plus importante station au Québec avec plus de 4000 oiseaux bagués chaque année;
- Suivi des plantes envahissantes dans la baie Lavallière;
- Gestion et suivi d'un réseau provincial de nichoirs pour le canard branchu;
- Aménagement de territoires fauniques;
- Partenariat avec le gouvernement lors d'aménagements fauniques (passe migratoire, endiguement, contrôle végétal).

### **Réseau provincial de nichoirs à canard branchu**

La Société d'aménagement de la baie Lavallière (SABL), en collaboration avec Canards Illimités Canada, a élaboré et mis en place depuis 1995 un projet de restauration de l'habitat pour le canard branchu, dans les milieux humides du fleuve Saint-Laurent et de ses affluents. Ce projet, qui s'inscrit dans un plan nord-américain de gestion de cette espèce vise les objectifs suivants :

- Inventaire des milieux propices à la reproduction de l'espèce;
- Restauration des milieux dégradés par l'aménagement de lignes de nichoirs;
- Mise en réseau de toutes les lignes de nichoirs existantes;
- Constance du suivi annuel pour la collecte des données;
- Gestion informatisée des données.

**Publication d'un guide de terrain, outil de référence pour le suivi des nichoirs.**

**Projet de parrainage de nichoir pour favoriser l'accroissement d'espèces en diminution.**

**Fabrication et vente de nichoirs pour canards arboricoles.**

### **Maison du Marais**

- Balade dans le sentier du Marais; plus grand marais aménagé de l'est de l'Amérique du Nord d'une superficie de 21 kilomètres carrés; panneaux éducatifs sur la faune, la flore et l'écosystème; observation d'oiseaux (près de 300 espèces);
- Excursions en bateau motorisé avec guide naturaliste;
- Location de kayak de mer et de canot;
- Salle d'exposition où la faune et la flore sont à l'honneur autant sur le plan scientifique que culturel et artistique;
- Ateliers pour les groupes scolaires sur l'ornithologie et le trappage.

### **La Bande à Branchu**

Journal publié une fois par année, en décembre, qui est destiné aux collaborateurs, membres de la SABL et aux parrains de nichoirs pour le canard branchu. On y retrouve les données d'occupation pour l'ensemble du réseau québécois, des informations sur la baie Lavallière, une espèce d'oiseaux ainsi que des renseignements sur les activités à venir.

### **Guide de terrain (canard branchu)**

Outil d'identification pour les bénévoles faisant partie du réseau de nichoirs pour le canard branchu comprenant : les méthodes pour installer un nichoir, pour relever les données, des photos, bref toutes informations pertinentes pour bien assurer le suivi de nichoirs.





## Table de concertation en environnement du Bas-Richelieu

71, de Ramezay – local 209  
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1  
tce.basrichelieu@gmail.com



Photo - Philippe Manning

Mise en page et graphisme

Centre de santé et de services sociaux  
Pierre-De Saurel

